AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY LES AUBRAIS
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, RUE DE CURAMBOURG
45400 FLEURY LES AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 143 — 13 MAI 1977

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER — ARBRES FRUITIERS

Les pluies qui sont tombées depuis le début de la semaine ont, dans certaines régions, partiellement lessivé le dernier traitement. L'accroissement de la végétation contribue à diminuer l'efficacité de la dernière application. Des taches de tavelure ont été observées dans quelques vergers insuffisamment protégés. Un temps perturbé est annoncé pour les prochains jours. En conséquence, une nouvelle application est à prévoir au cours de la semaine prochaine lorsque le précédent traitement n'aura plus une efficacité suffisante.

OIDIUM DU POMMIER

Des pousses oïdiées parfois nombreuses sont observées dans certains vergers. Pour les variétés sensibles il est donc conseillé d'ajouter à la bouillie destinée à combattre la tavelure un produit actif contre l'oïdium.

CYLINDROSPORIOSE (ANTHRACNOSE) DU CERISIER

Les conditions climatiques sont très favorables à cette maladie. Il est donc conseillé de lutter contre la Cylindrosporiose en utilisant l'une des matières actives suivantes : DOGUADINE (80 g/hl) - FOLPEL (100 g/hl) - MANEBE (160 g/hl) - OXYQUINOLEATE DE CUIVRE (sauf en pépinière) (50 g/hl) - BENOMYL (30 g/hl) - DITHIANON (50 g/hl).

Ce traitement sera efficace contre le monilia au développement duquel les conditions climatiques sont favorables.

PUCERONS - CHENILLES DEFOLIATRICES - PSYLLES - ARAIGNEES ROUGES

Des pucerons notamment le puceron cendré continuent d'être observés dans d'assez nombreux vergers. Les populations sont parfois importantes.

Des chenilles d'espèces diverses sont présentes sur la végétation dans certains vergers.

Des larves de psylles de tous âges sont observées. De nouvelles pontes ont également été déposées. Les populations sont très variables d'un verger à un autre.

Les éclosions des oeufs d'hiver d'araignées rouges se terminent. Les populations sont généralement faibles sauf dans certains vergers.

Pour tous ces ravageurs il est nécessaire de continuer la surveillance des vergers afin de savoir s'il y a lieu d'intervenir.

CHARANCONS PHYLLOPHAGES

Des charançons phyllophages sont actuellement observés dans certains vergers, notamment dans la région de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18). Ces coléoptères s'attaquent au feuillage en découpant des entailles sur le bord des feuilles et les dégâts peuvent être sensibles si les populations sont importantes. Dans ce cas, une intervention peut être réalisée avec l'un des insecticides suivants : LINDANE (30 g/hl) - ENDOSULFAN (35 g/hl).

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

P./99

IMPEORLEANS 77 01976

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les premières captures ont été enregistrées dans les pièges sexuels mais il est encore beaucoup trop tôt pour intervenir.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER

Il est conseillé de maintenir la protection des plantations contre cette maladie.

OIDIUM

/ VIGNES /

La végétation de la vigne dans les parcelles non gelées atteint le stade où les premières attaques d'oïdium apparaissent. En conséquence, il est conseillé de profiter d'une belle journée pour effectuer un soufrage sur toutes les vignes sensibles à la maladie. Ce traitement précoce est particulièrement important car il supprime les premiers foyers de la maladie et il présente l'avantage d'être efficace contre l'acariose et l'érinose.

BLACK-ROT

Par suite des pluies enregistrées depuis le début de la semaine et du développement important de la végétation, un nouveau traitement doit être réalisé au cours de la semaine prochaine.

Ce traitement est obligatoire sur tous les cépages y compris les hybrides producteurs directs dans toutes les communes déclarées contaminées par des arrêtés préfectoraux et dont la liste a été indiquée dans le bulletin du 6 Mai.

ARAIGNEES ROUGES - PYRALE

Les indications données dans nos bulletins des 4 et 6 Mai restent toujours valables.

VERS DE LA GRAPPE

Le premier vol est commencé depuis un certain temps déjà. Des papillons sont capturés dans les pièges sexuels mais il est encore trop tôt pour intervenir.

MOUCHE DE L'ASPERGE

/ CULTURES LEGUMIERES /

Des sorties importantes de mouche de l'asperge ont déjà été observées. Elles risquent de se renouveler surtout s'il fait chaud. Il y a donc lieu d'assurer la protection des jeunes aspergeraies qui ne sont pas en production, conformément aux indications données dans le bulletin du 25 Mars.

CRIOCERES DE L'ASPERGE

Des adultes sont actuellement observés dans certaines plantations. Il est donc nécessaire de surveiller les cultures afin d'intervenir, le cas échéant, dès l'apparition des premiers dégâts ou des premières larves en utilisant l'une des matières actives suivantes :

* En pulvérisation : LINDANE (20 g/hl) - PARATHIONS (30 g/hl) -
* En poudrage : LINDANE (350 g/ha) - PARATHIONS (350 g/ha) -

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA VIGNE

Il est inutile d'insister sur l'importance de la découverte des premiers foyers de Mildiou. Ils doivent être principalement recherchés dans les situations favorables au développement de la maladie, spécialement les bas-fonds humides où l'eau séjourne à la surface du sol.

Dans chaque département, une prime de 50 F et de 30 F sera attribuée aux personnes qui auront découvert la première et la deuxième tache de Mildiou.

Les personnes qui auront trouvé ces taches devront les envoyer sous pli affranchi à la Station d'Avertissements Agricoles "CENTRE", 93, rue de Curambourg 45400 FLEURY LES AUBRAIS.

Pour que l'envoi arrive en bon état, il est conseillé de placer les feuilles dans un peu de mousse ou de coton hydrophile ou dans un sac en matière plastique.

L'envoi devra être accompagné des renseignements suivants :

NOM : ....

PRENOM : ....

ADRESSE : ....
....

LIEU DE DECOUVERTE DE LA TACHE DE MILDIOU : ....

DATE : ....

AGE DE LA VIGNE : ....

SITUATION DE LA FEUILLE SUR LA SOUCHE (1ère, 2ème, etc...) : ....

SITUATION DU VIGNOBLE : (coteau ....
(plaine ....
(cuvette ....

IMPORTANCE DE L'ATTAQUE (nombre de taches découvertes) : ....

CEPAGE : ....

==

CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Afin de mieux suivre l'évolution du Mildiou, la Station d'Avertissements Agricoles "CENTRE" organise, comme les années précédentes, un concours en vue de rechercher les premières taches de Mildiou sur cultures, sur repousses ou sur tas de déchets.

Dans chacun des six départements de la région "CENTRE" (Cher, Eure et Loir, Indre, Indre et Loire, Loiret et Loir et Cher), deux prix seront attribués : un prix de 50 F à la première personne qui aura trouvé une tache de Mildiou et un prix de 30 F à la seconde.

Ce concours est ouvert à tous : abonné ou non aux bulletins techniques de la Station d'Avertissements Agricoles.

Les feuilles atteintes devront être envoyées sous pli affranchi à la Station d'Avertissements Agricoles "CENTRE", 93, rue de Curambourg 45400 FLEURY LES AUBRAIS

Afin que l'envoi nous parvienne en bon état de conservation, les feuilles devront être envoyées entre deux buvards. Il est déconseillé d'employer les sacs en matière plastique.

L'envoi sera accompagné des renseignements ci-après :

NOM : .... PRENOM : ....

ADRESSE : ....
....
....

COMMUNE OU EST SITUEE LA CULTURE : .... LIEU-DIT : ....

Variété attaquée : .... Date de plantation : .... Date de levée : ....

Hauteur des fanes : .... Date de la découverte des premières taches : ......

Situations des 1ères taches (1) : feuilles basses - feuilles du milieu
feuilles du sommet - sur la tige

Importance de l'attaque (nombre de taches découvertes, nombre de pieds atteints) : ......

Situation de la parcelle (1) : plaine - vallée - cuvette - La culture est-elle irriguée ?
....

(1) Rayer les mentions inutiles

P 100